

CLUNY



CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 14 DECEMBRE 2017

COMPTE-RENDU

1. Tarifs publics 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à « l'unanimité », les tarifs 2018, à l'exception des tarifs ci-dessous qui sont adoptés comme suit :

- ✓ Assainissement collectif (PAC) 21 voix « pour » et 4 « contre »
- ✓ Equipements média des Griottons 19 voix « pour » et 6 « contre »

2. Décision modificative budget VILLE

3.		DEPENSES			
	OP	Compte	Nature	Chapitre	Montant
Section d'Investissement		1641	Emprunts auprès des établissements de crédits	16	+ 30 500 €
		2112	Terrains de voirie	21	- 30 500 €
	0363	2183	Matériel de bureau et informatique	21	+ 4 500 €
	0325	2112	Terrain de voirie	21	- 4 500 €
			S/total		0 €

		DEPENSES			
	OP	Compte	Nature	Chapitre	Montant
Section de Fonctionnement		6574	Subventions de fonctionnement aux associations	65	+ 2 400 €
		615221	Entretien et réparations	011	- 2 400 €
			S/total		0 €

Le Conseil Municipal à « l'unanimité » adopté la décision modificative telle que présentée ci-dessus

• Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement pour 2018

POUR LE BUDGET VILLE

Total des dépenses réelles d'investissement hors rbt de la dette	2 481 504,28
Remboursement de la dette	649 530,00
Crédits demandés à être Ouverts	620 376,07

POUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Total des dépenses réelles d'investissement hors rbt de la dette	665 775,63
Remboursement de la dette	117 600,00
Crédits demandés à être Ouverts	166 443,91

POUR LE BUDGET EAU

Total des dépenses réelles d'investissement hors rbt de la dette	410 359,83
Remboursement de la dette	18 900,00
Crédits demandés à être Ouverts	102 589,96

POUR LE BUDGET CAMPING

Total des dépenses réelles d'investissement hors rbt de la dette	128 000,00
Remboursement de la dette	
Crédits demandés à être Ouverts	32 000,00

POUR LE BUDGET CLUNY SEJOUR

Total des dépenses réelles d'investissement hors rbt de la dette	15 151,88
Remboursement de la dette	
Crédits demandés à être Ouverts	3 787,97

Le Conseil Municipal à « l'unanimité » autorise M. le Maire à mandater les dépenses dans les limites fixées ci-dessus.

4. Bail Sté de Chasse Le Ragot

Le Conseil Municipal à « l'unanimité » autorise M. le Maire à renouveler le bail avec la Société de chasse « Le Ragot », aux conditions énoncées ci-dessous, à compter du 1^{er} septembre 2017 moyennant un fermage basé sur :

Le fermage 1994 x l'Indice de référence pour 2014/100 soit :

$$\frac{210.44 \times 106.28}{100} = 223.65 \text{ €/an}$$

conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 19/07/2017

5. Attribution de subventions

Le Conseil Municipal à « l'unanimité » décide d'attribuer 200 € à l'association CLUB AMITIE LOISIRS et 150 € au COMITE D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES.

6. Gestion du service de l'eau potable – avenant de prolongation avec SUEZ

Le Conseil Municipal, par 18 voix « pour » 2 « contre » 5 « abstentions » autorise M. le Maire à signer l'avenant de prolongation avec SUEZ.

7. Fourniture de prestations informatique – attribution du marché

Le Conseil Municipal, par 21 voix « pour » 2 « contre » et 2 « abstentions », décide

- de retenir la société C2IP comme prestataire de notre marché de fournitures informatique et,
- d'autoriser M. le Maire à signer le contrat correspondant.

8. Travaux d'assainissement – aide au raccordement

M Paul GALLAND, Conseiller Municipal ne prenant pas part au vote,

Le Conseil Municipal à « l'unanimité » décide :

La prise en charge des travaux sous domaine public et des travaux intérieurs par la Ville avec une participation des riverains calculée sur le H.T comme suit :

- Travaux inférieurs à 500 € HT pas de participation des riverains
- Au-delà de 500 € HT la participation serait de 50 % (M-500)

9. Mise à disposition du personnel de la Ville de Cluny au CCAS

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la mise à disposition du personnel et autorise M. le Maire à signer les conventions et tout acte en découlant.

10. Modification du tableau des effectifs

Création de poste :

Agents titulaires grades ou emplois	Catégorie	Postes budgétaires	
		Temps complet	Temps non complet
Rédacteur principal 1 cl	B	1	
Agent social	C	1	
Adjoint administratif territorial	C	1	
Adjoint administratif territorial	C	1	
Adjoint technique territorial	C	1	
Adjoint technique territorial	C		23/35e
Adjoint technique territorial	C		23/35e
Adjoint technique territorial	C		26/35e
Adjoint technique territorial	C		28/35e
Adjoint territorial animation	C	1	
Adjoint territorial animation	C	1	

Contrat aidé CAE-CUI grades ou emplois	Catégorie	Postes budgétaires	
		Temps complet	Temps non complet
Contrat unique d'insertion	C	1	

Le Conseil Municipal à « l'unanimité » adopte le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus.

Le Maire,
Henri BONIAU

